

République Française
 Département : CANTAL
 Arrondissement : Mauriac
VEYRIERES - Commune

Séance du vendredi 24 avril 2026

Délibération N° DE_025_2026

| NOMBRE DE MEMBRES | | |
|--|----------|------------|
| En exercice | Présents | Votants |
| 9 | 9 | 9 |
| Date de la convocation : 20/04/2026 | | |
| Pour | Contre | Abstention |
| 9 | 0 | 0 |
| Résultat du vote : adoptée | | |

Le vingt-quatre avril deux mille vingt-six, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de Monsieur Sébastien RAYNAUD.

Présents : Sébastien RAYNAUD, Valérie CARLES, Nicolas LACHAZE, Chantal MOMMALIER, Julien MOMMALIER, Stéphanie CUEILLE, Quentin DELPRAT, Gaétan MIECAZE, Laura GAILLARD

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Madame Valérie CARLES est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : DESIGNATION CORRESPONDANT DES QUESTIONS DE DEFENSE

Sébastien RAYNAUD, Maire, indique au Conseil Municipal que la professionnalisation des armées et la suspension de la conscription amènent à reformuler les liens entre la société française et sa défense.

Le Maire indique également que pour améliorer la coopération entre les Maires et la Défense Nationale, le Secrétaire d'Etat à la Défense demande à ces derniers, de désigner un élu, au sein de chaque Conseil Municipal, chargé des questions de défense.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal désigne en qualité de délégué à la défense,

- Mr Sébastien RAYNAUD,

lequel devient désormais l'interlocuteur local, notamment pour les questions de réserve militaire, de liaison avec l'armée, de la journée d'appel de préparation à la défense pour les jeunes, de recensement militaire, de politique de mémoire ou encore de relations avec les associations d'anciens combattants.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Sébastien RAYNAUD
Président de séance




Madame Valérie CARLES
Secrétaire de séance


